

+

PAROISSE DU NOYONNAIS

PRESBYTERE SAINT-MEDARD DE SALENCY

141, rue du Bon Puits 60400 Salency 03 44 43 00 71

aux fidèles laïcs mandatés
par l'Armée de Marie et les Fils de Marie
pour défendre la cause de Madame Giguère

Salency, avril 2006

Chers frères et soeurs dans le Christ,

A aucun moment, je n'ai douté des bienfaits que vous avez pu recevoir auprès des Fils de Marie et au sein de l'Armée de Marie. Cette association s'est présentée à vous comme un mouvement capable de soutenir votre vie de foi : par une plus grande dévotion eucharistique et une piété mariale plus fervente. J'ai pu constater que de nombreux fidèles ont ainsi été entraînés sur le chemin une vie chrétienne plus intense. **Et cela est digne d'être loué.**

Bien des fidèles qui ont suivi et qui suivent encore l'Armée de Marie y ont trouvé de quoi épanouir leur vie spirituelle. **Sans se douter que la doctrine véhiculée par le journal *Le Royaume* et d'autres écrits, n'est pas digne de la foi catholique, et qu'elle s'en égare gravement.**

La piété chrétienne est une chose, la doctrine sacrée en est une autre. Notre piété doit toujours s'appuyer sur une doctrine irréprochable. C'est pourquoi toute nouvelle forme de piété est éprouvée ou rejetée par la Sainte Eglise, qui garde toujours en vue le bien des âmes et la pureté de la doctrine de la foi.

La piété que vous avez trouvée auprès des Fils de Marie, dans l'Armée de Marie, vous a semblée en parfaite harmonie avec ce que l'Eglise désire pour ses fidèles : une vie d'union et de consécration à la Sainte Vierge pour mieux vivre notre vie chrétienne de tous les jours.

Seulement il y a plusieurs façon d'entrevoir cette vie mariale : certaines spiritualités pèchent **par défaut** : ainsi la plupart des protestants qui ont peur d'enlever au Christ ce qu'ils accorderaient à sa Mère ; d'autres spiritualités au contraire pèchent **par excès** : et c'est le cas de Marie Paule Giguère.

Marie Paule Giguère, par les paroles qu'elle dit recevoir du ciel, se place au centre d'une épopée mariale qui **ne correspond pas du tout à la doctrine de l'Eglise catholique et romaine. Les évêques du Canada en 2001 ont formellement condamné la doctrine et les écrits de Marie-Paule Giguère avec l'accord de la congrégation pour la doctrine de la Foi dont le Préfet était alors le Cardinal Ratzinger** : « Les activités et les enseignements de l'Armée de Marie comportent des dangers réels pour l'Eglise catholique et pour la foi de ses membres [...] L'Armée de Marie ne peut pas être considérée comme une association catholique ».

Considérons bien que ces paroles des évêques n'ont pas été prononcées de façon légère ou injuste. La note doctrinale qu'ils ont fait paraître alors a été confirmée par le Cardinal Ouellet, actuel archevêque de Québec.

Ceux qui essaient de défendre la personne et la doctrine de Marie Paule Giguère manifestent eux aussi qu'ils sont dans l'erreur et qu'ils ne savent pas raisonner sainement : j'en donne ici quelques exemples, comme je l'ai écrit à Monsieur Pillot, qui pourra vous communiquer la longue lettre que je lui ai adressée, avec l'accord explicite de Mgr l'Evêque de Beauvais et de son vicaire général.

« → **Les mystiques authentiques se sont toujours soumis** au jugement de l'Eglise lorsqu'il était légitimement prononcé.

« → Vous ne citez jamais d'argument d'autorité.

« → Vous omettez toujours de rendre compte des condamnations portées par ceux qui ont reçu mission officielle dans l'Eglise de discerner le message de Marie-Paule.

« → Vous ne faites jamais **la critique interne des messages** de Marie-Paule ; vous omettez de les confronter avec l'enseignement de l'Eglise : or à chaque fois qu'on met Marie-Paule Giguère en face de sa doctrine et de ses écrits, elle se défausse en disant : « je n'ai jamais dit que j'étais la réincarnation de la Vierge » ! pour affirmer juste après « **mais j'ai reçu telle parole qui le dit** et je ne la comprends pas » !

« → Comme dans *Le Royaume*, vous opérez un **amalgame externe**, savamment dosé, avec d'autres phénomènes mystiques, qui sont, eux, bien attestés par la tradition et le magistère vivant de l'Eglise, et que vous citez librement comme témoins à charge ou à décharge, sans tenir compte qu'ils n'ont aucun rapport direct avec Marie-Paule Giguère (ainsi la comparaison hasardeuse entre Marie Paule et Jeanne d'Arc !)

« → Enfin, et surtout, Marie-Paule Giguère parle plus de sa supposée relation à la Vierge Marie que de la Sainte Vierge elle-même ».

Ce n'est pas à la légère que nos évêques ont parlé et sanctionné la prétendue vie mystique de Marie Paule Giguère. La piété qu'elle manifeste et qu'elle suscite n'est pas un critère contraignant, dans la mesure où, dans l'histoire de l'Eglise, **la plupart des hérétiques se sont montrés très pieux, tout en diffusant une doctrine mensongère.**

Evidemment cela conduit à remettre en cause votre attachement personnel à Marie Paule Giguère et à ce qu'elle enseigne à travers son journal *Le Royaume*. Vous avez la sensation d'avoir été trompés, ou d'être aujourd'hui persécutés par l'Eglise officielle. Laissez reposer en vos âmes la tempête qui peut soulever votre coeur. Ayez confiance en la parole de nos évêques.

Les évêques ne vous demandent pas de renier tout ce que vous avez vécu dans l'Armée de Marie. Ils vous demandent de **prendre légitimement vos distances avec une doctrine qui, à sa source, ne peut être considérée comme catholique.** Vous aimez la Sainte Vierge : continuez de la prier avec foi, persévérance et dévotion. Marie Paule Giguère a péché par excès : a-t-elle jamais été vraiment une mystique digne de ce nom ? on peut en douter. Tant il est vrai que le démon s'ingénie à contrefaire les apparences de la piété, pour mieux égarer les âmes. Au bout du compte **les seuls critères qui importent sont la soumission et l'obéissance** au

jugement légitime de l'Église, ainsi que **la vérité intrinsèque de la doctrine** étudiée. Et sur ces deux points, la position de Marie Paule Giguère n'est pas digne de foi.

En demandant au Saint Esprit d'éclairer vos âmes, je vous invite à faire silence et à recevoir la parole de nos évêques avec un esprit de soumission filiale. Ne préférez pas Marie Paule Giguère à la saine doctrine catholique, quand bien même vous auriez beaucoup reçu au contact des Fils de Marie. Il ne s'agit pas de juger les personnes, mais de rester invinciblement attachés à la doctrine catholique telle que nous l'ont transmise la Tradition, la Sainte Écriture et le dernier concile du Vatican.

Veillez m'excuser d'être si bref. Encore une fois, **il ne s'agit pas de sentiment religieux, mais de doctrine sacrée.**

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de ma pauvre prière à toutes vos intentions.

f. M. Wallach